

Une VOIX: Quel remède proposez-vous?

M. WOODSWORTH: Je suis heureux que le Gouvernement ait convoqué cette session spéciale du Parlement, mais je dois dire que je ne crois pas que nous puissions résoudre le problème par le seul remède qui a été proposé jusqu'ici. Je demande que l'on approfondisse davantage l'étude de cette question. Pour terminer, je demande que, quoi qu'on fasse, on ne laisse pas souffrir les pauvres ouvriers l'hiver prochain.

M. HENRI BOURASSA (Labelle): Monsieur l'Orateur, j'approuve absolument plusieurs des choses que l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth) vient de dire d'une façon si éloquente, mais ce n'est pas pour le suivre dans son argumentation ni pour exprimer mon approbation presque complète de ce qu'il a dit que je me lève. J'avais décidé de ne pas prendre part à ce débat. Je croyais que le devoir de tout député était de se rendre compte de l'objet de la convocation de cette session, de voter l'adresse aussi rapidement que possible et d'attendre les mesures que le Gouvernement doit présenter pour résoudre le problème qui se pose devant nous. Le discours du trône n'annonce pas seulement une modification du tarif, mais d'autres mesures aussi, et c'est là-dessus que je diffère peut-être d'opinion avec mon honorable ami. Le Gouvernement aurait peut-être pu être un peu plus explicite et nous donner une idée plus nette de ces autres mesures qu'il se propose de présenter. Mais passons; nous prendrons connaissance de ces mesures quand elles seront proposées.

Deux orateurs éloquents ont respectivement proposé et appuyé l'adresse. Puis, le leader de l'opposition (M. Mackenzie King) a jugé à propos de faire ce que j'appellerai la revue où la nomenclature des griefs d'élections. A mon point de vue, il aurait pu s'en dispenser. Mais puisque le leader de l'opposition a jugé à propos d'introduire mon nom dans la discussion cet après-midi et de me désigner comme étant un adversaire du Gouvernement en comptant dans le nombre des votes donnés cette année les votes donnés en ma faveur il y a quatre ans, je crois devoir, en justice pour moi-même et pour les bonnes gens qui m'ont envoyé ici, mettre les choses au point.

J'avais été élu en 1926 pour des motifs bien différents de ceux pour lesquels j'ai été réélu cette année sans opposition. Il est vrai qu'en 1926 j'avais été élu à titre de membre indépendant du Parlement et j'ai été réélu cette année à ce même titre. En 1926, comme cette année, j'avais déclaré, et je le répète ici, qu'en somme j'étais plus en accord avec le

[M. Woodsworth.]

parti libéral qu'avec le parti conservateur, sans cependant approuver le premier en toute chose. Mais la différence importante vient de ce qu'en 1926 les 8,000 votes que j'avais reçus contre les quelques cents de mes deux adversaires conservateurs avaient été donnés surtout à cause de l'attitude que j'avais prise, en harmonie et sympathie avec le parti libéral, contre la manière dont M. Meighen avait tenté de s'emparer du pouvoir à la fin de la session qui avait précédé les élections, et surtout contre la manière impérieuse dont le Gouverneur général l'avait aidé dans cette manœuvre. Je n'ai pas l'intention de revenir sur cet incident en ce moment. Mais, assurément, cette question ne se posait pas devant le peuple de Labelle ni des autres 244 circonscriptions du Canada durant les dernières élections. Dans ce dernier cas, les libéraux ont combattu et succombé au sujet de leur budget. J'avais approuvé dans une large mesure le parti libéral et l'attitude du Gouvernement, surtout en ce qui concernait les questions inter-impériales, jusqu'à la présentation du budget de 1930; là je me suis séparé d'eux et, dans cette Chambre comme dans ma circonscription, j'ai expliqué mon opposition à ce budget. Non content de maintenir la politique de préférence unilatérale introduite par le gouvernement libéral en 1900,—remarquez bien, non en 1897,—et combattue par le parti conservateur de l'époque,—avec lequel j'ai voté contre le projet,—le gouvernement libéral de 1930 a proposé une nouvelle augmentation de cette préférence. Je ne pouvais approuver en 1930 ce que j'avais condamné en 1900. Et de toutes les déclarations que j'ai faites dans ma circonscription, c'est bien celle qui a été le mieux accueillie par les libéraux comme par les conservateurs. Donc, si je suis ici comme l'un des deux seuls membres qui aient été élus sans opposition, c'est grâce surtout à l'attitude que j'avais prise sur le budget de la dernière session. Que ce soit bien compris.

Le jeune et sympathique représentant de Dorchester (M. Gagnon), que je suis heureux de saluer dans cette Chambre, mérite pour le discours qu'il a prononcé en appuyant l'adresse en réponse au discours du trône plus que les lieux communs et compliments ordinaires distribués généralement à l'occasion de ces premiers discours. Je recommande tout spécialement au leader du Gouvernement, à ses collègues et aux membres du parti conservateur la lecture de ce discours. Ceux qui n'ont pas l'avantage qu'a l'honorable monsieur de bien posséder les deux langues peuvent en obtenir une bonne traduction et ils trouveront dans ce discours des passages qui pourront être utiles dans l'exécution du mandat non équivoque que